



UN LIVRET-CONSEIL
de la LIGUE EUROPÉENNE
CONTRE LA MALADIE
D'ALZHEIMER



**Conduire en toute
sécurité au 3^{ème} âge**

**Conseils de sécurité
et petites astuces**

CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ AU 3ÈME ÂGE – CONSEILS DE SÉCURITÉ ET PETITES ASTUCES.

Un livret-conseil de la LIGUE EUROPÉENNE CONTRE
LA MALADIE D'ALZHEIMER

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	1
1. Altération de la maîtrise de la conduite	2
2. Conseils de sécurité et petites astuces	9
3. Auto-évaluation du conducteur	12
4. Evaluer la capacité de conduite d'un proche âgé	14
5. Evaluation et décision finale	16
6. Aborder le problème avec le proche concerné	17
7. Rester autonome sans conduire	21
8. Adresses et numéros de téléphone pour élargir sa recherche	24

Préambule

La possibilité de conduire sa voiture peut considérablement simplifier le quotidien des seniors, en leur assurant indépendance et autonomie. C'est pourquoi le nombre de conducteurs de plus de 65 ans ne cesse de croître en France depuis des années. Mais la condition essentielle pour pouvoir profiter de cette mobilité avec sa propre voiture, lorsqu'on est âgé, est de disposer des capacités nécessaires à la conduite et de la forme physique adéquate.

Une personne âgée sera potentiellement amenée, un jour, à cesser de conduire. La vision et l'ouïe se dégradent, les temps de réaction se rallongent et la mobilité du corps est de plus en plus limitée. D'un autre côté, avec l'âge, on accumule aussi de la pratique de conduite, ce qui assure un surplus d'expérience au volant comparativement à des conducteurs plus jeunes.

Cependant quand les signes du vieillissement sont accentués par des maladies inhérentes à l'âge, la conduite peut devenir problématique. Une auto-observation critique de la part des seniors est décisive et, dans l'intérêt de la sécurité, il est essentiel que les conducteurs âgés et leur famille évaluent méticuleusement leur capacité de conduite.



Altération de la maîtrise de la conduite

Le processus naturel du vieillissement dégrade parfois la capacité des personnes âgées à conduire en toute sécurité. Fréquemment, des problèmes médicaux inhérents à la vieillesse accentuent cette dégradation.



Certaines maladies et problèmes liés à l'âge peuvent avoir un impact négatif sur la conduite :

Démence (Alzheimer)

Il existe plusieurs types de dysfonctionnements du cerveau que l'on appelle démences. Ces dysfonctionnements ont des causes et des symptômes différents. La forme la plus fréquente de démence est la maladie d'Alzheimer. Si l'on est, de nos jours, pas en mesure de la guérir, on peut en retarder les effets par des médicaments. La maladie d'Alzheimer touche principalement des personnes âgées et ses premières manifestations sont généralement des troubles de la mémoire, des altérations du comportement et des

difficultés d'orientation. Les personnes concernées sont souvent conscientes de ces troubles et tentent de les surmonter. Au premier stade de la maladie, les difficultés d'orientation sont particulièrement problématiques pour ce qui concerne la conduite automobile. Les patients se perdent, oublient les règles du code de la route et peuvent constituer un danger pour eux-mêmes et pour les autres.

A un stade plus avancé de la maladie, le patient n'est plus en mesure de conduire en toute sécurité. Le problème est qu'il ne s'en rend pas toujours compte.



Maladies de l'œil et troubles de la vision

Les maladies de l'œil, telles la cataracte, le glaucome et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) sont les principales causes de difficultés au volant des personnes âgées. Mais d'autres problèmes, comme l'évolution de la myopie et de l'hypermétropie doivent être régulièrement et méticuleusement surveillés par le médecin.

La cataracte est l'opacification du cristallin. On voit comme si l'on regardait à travers un léger voile

qui se densifie avec le temps. Souvent elle est accompagnée d'une hypersensibilité à l'éblouissement. La cataracte peut avoir diverses origines, mais le plus fréquemment, l'opacification du cristallin est liée au vieillissement. Elle se manifeste généralement au-delà de



60 ans. Lorsque la vision se trouve considérablement réduite, l'intervention chirurgicale est la seule issue, mais elle est quasiment systématiquement couronnée de succès. Elle est très peu invasive pour le patient et quasi indolore. L'opération de la cataracte compte parmi les interventions chirurgicales les plus fréquentes à notre époque. Chaque année, on en pratique environ 600.000 en France. Son principe est de retirer le cristallin opacifié et de le remplacer par une lentille intraoculaire synthétique.

Le glaucome est l'une des principales causes de cécité dans le monde. Il s'agit d'une dégradation progressive et indolore de la vision, dont on est souvent inconscient. La vision périphérique est altérée en premier, mais elle peut cependant être compensée grâce à l'autre œil pendant longtemps. Les conducteurs ayant perdu la vision périphérique peuvent avoir du mal à percevoir des personnes ou des feux tricolores au bord de la route.

La vision centrale - c'est à dire ce que l'on regarde face à soi, par exemple lorsqu'on lit - n'est atteinte qu'en phase terminale. En première ligne, ce sont des adultes au-delà de 40 ans qui sont touchés. C'est pourquoi il est conseillé de consulter un ophtalmologue dès que l'on a besoin de ses premières « lunettes de lecture ». L'ophtalmologue contrôle la pression intraoculaire, ainsi que la tête du nerf optique. Avec un dépistage précoce et un traitement adapté, il est quasi systématiquement possible de prévenir la cécité. Le traitement consiste en une administration de gouttes, éventuellement d'un traitement au laser et, dans les cas plus avancés, d'une intervention chirurgicale.



La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)

est une maladie provoquée par une dégénérescence progressive de la partie centrale de la rétine, la macula. Souvent, on constate une ombre ou une tache floue au centre du champ de visuel. Ces troubles de la vision apparaissent à l'endroit précis où l'on voudrait fixer son regard. Ces troubles de vision au centre du champ visuel sont à faire contrôler par l'ophtalmologue. Lorsque des lignes droites paraissent distordues, on peut partir du principe qu'il s'agit d'une DMLA.

Elle existe sous deux formes : la forme atrophique (ou « sèche ») et la forme exsudative (ou « humide »). La forme sèche ne progresse généralement que lentement et la vision peut être préservée correctement pendant longtemps. Cependant, elle n'est pas soignable à l'heure actuelle. La forme humide peut mener à une dégradation rapide de la vision. Elle correspond à l'apparition de néovaisseaux choroïdiens dans la macula, qui causent des saignements et des accumulations de liquides dans la rétine. Cette forme exsudative peut se traiter, principalement par l'injection dans le cristallin d'anticorps contre des facteurs de croissance. Ce traitement ne conduit pas à la guérison de la DMLA, mais prévient une aggravation de la situation.

Le risque de souffrir de DMLA croît avec l'âge. Parmi les 65- 75 ans, 11% sont touchés par une forme au moins légère de DMLA. Au-delà de 75 ans, ce chiffre atteint environ 30%. Mais seulement 10 à 20% des personnes touchées souffrent de la version humide de la DMLA.

Troubles de l'audition

L'audition doit être régulièrement vérifiée. Elle est un sens majeur dans la sécurité, notamment pour la conduite. Elle permet en effet de détecter la localisation d'autres véhicules, le danger qu'annonce un coup de klaxon, les changements de régime du moteur de sa propre voiture, etc.



La perte de souplesse

Avec l'âge, les muscles perdent de leur tonicité, les articulations sont plus raides, la souplesse et la mobilité se réduisent, notamment au niveau des épaules. Il est donc primordial, pour la sécurité, d'assurer davantage de confort au volant afin de pallier à ces dégradations.

Les médicaments et leurs effets secondaires

Les médicaments peuvent affecter le comportement des personnes âgées. De nombreux médicaments ont des effets secondaires dangereux. Ils causent par exemple la somnolence, des étourdissements, des troubles de vision, des évanouissements, un allongement du temps de réaction...



Ainsi, certains médicaments communément utilisés, tels que les somnifères, les antidépresseurs, les antihistaminiques contre les allergies et les rhumes, et les analgésiques forts peuvent avoir ce type d'effets secondaires.

Il en va de même pour un très grand nombre de médicaments prescrits pour le traitement contre la maladie d'Alzheimer. Discutez avec votre médecin sur les effets possible des médicaments qu'il vous prescrit, et voyez avec lui s'il est possible d'adapter les prises journalières en fonction de votre organisation personnelle.

Conseils de sécurité et petites astuces

Les conducteurs âgés doivent réfléchir avec leur famille et leurs proches aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer en conduisant et chercher à trouver des solutions appropriées.

L'aptitude à la conduite peut être vérifiée très simplement par divers tests. Les délégations départementales de la Prévention Routière, les Maisons de la Sécurité Routière, ainsi que les Automobiles Clubs régionaux et d'autres organismes proposent des évaluations, des stages spécialisés et des formations à la sécurité. Si cela est nécessaire, envisagez l'achat d'une voiture qui offre davantage de confort et renforce ainsi la sécurité : boîte de vitesse automatique, sièges hauts et réglables, assistance au freinage, capteurs de stationnement, système de navigation, rétroviseurs larges... Ces dispositifs optionnels contribuent, à tous les âges, à la sécurité en permettant de mieux se concentrer sur les dangers potentiels de la circulation.



A l'attention du conducteur âgé

Afin de poursuivre une pratique prudente de la conduite, les conducteurs âgés doivent être attentifs aux points suivants :

- ▶ Conduisez de préférence sur des trajets que vous connaissez bien.
- ▶ Limitez vos déplacements à des destinations proches de votre domicile. Evitez les longs trajets.
- ▶ Choisissez des parcours qui vous permettent d'éviter les endroits dangereux, telles que les rampes d'autoroute ou les priorités à gauche.
- ▶ Ne conduisez pas de nuit ou par mauvais temps.
- ▶ Evitez les heures de pointe.
- ▶ Si possible, achetez-vous une voiture à boîte de vitesse automatique et agrémentée d'options utiles à la sécurité.
- ▶ Prenez de temps à autre une heure de leçon de conduite dans une auto-école près de chez vous, afin de rafraîchir vos connaissances et vous assurer de votre bonne maîtrise.

Stages de sécurité routière pour les séniors

Les conseils régionaux, les municipalités, les Maisons de la Sécurité Routière départementale et les associations de Prévention Routière organisent régulièrement des stages à destination des personnes âgées. Ils permettent de revoir les règles de bases et d'apprendre quelques astuces pour pallier aux petits troubles qu'entraîne la vieillesse. Vous trouverez des adresses et contacts utiles en fin de livret.



Auto-évaluation du conducteur

Il est important que les automobilistes âgés surveillent régulièrement leur comportement au volant et prêtent attention à divers signaux qui indiquent une déficience qui peut être dangereuse. Le petit test suivant permet d'évaluer si vous conduisez en toute sécurité. Si vous répondez par l'affirmative à l'une des questions suivantes, nous vous conseillons de consulter votre médecin pour déterminer si le problème provient de votre état de santé.

- ▶ Vous arrive-t-il de vous sentir désorienté en conduisant ?
- ▶ Avez-vous des difficultés à repérer les autres véhicules, les feux tricolores ou à reconnaître les panneaux de signalisation, et à réagir à temps de manière adaptée ?
- ▶ Avez-vous des difficultés à actionner les pédales de frein, d'embrayage ou d'accélération ?
- ▶ Entendez-vous mal ou trop tard le bruit du moteur et ses variations, ou l'approche d'un autre véhicule ou tout autre signal sonore ?

- ▶ Trouvez-vous difficile de tourner la tête et de regarder par dessus votre épaule ?
- ▶ Etes-vous somnolent(e) ou étourdi(e) après avoir pris vos médicaments ?
- ▶ Vous sentez-vous particulièrement nerveux(se) lorsque vous vous trouvez sur un trajet que vous ne connaissez pas, ou lorsqu'il y a beaucoup de circulation?
- ▶ Les autres automobilistes klaxonnent-ils souvent en raison de votre comportement au volant ?
- ▶ Avez-vous plus souvent récemment été la cause de petits accrochages ou d'accidents évités de peu ?
- ▶ Avez-vous parfois un sentiment d'insécurité et de perte de confiance en conduisant ?

Votre médecin pourra peut-être vous prescrire des médicaments qui ont moins ou pas d'effets secondaires. Si vous avez des problèmes de vue, de nouvelles lunettes ou un traitement pourront peut-être résoudre le problème. Une prothèse auditive peut améliorer sensiblement l'audition. Si les signaux d'alerte sont particulièrement importants, des examens médicaux complémentaires permettront éventuellement d'en déterminer les causes.

Evaluer la capacité de conduite d'un proche âgé

Si vous avez des inquiétudes quant à la capacité de conduire d'un membre âgé de votre famille, prenez la route avec lui et soyez attentif aux éléments suivants qui doivent vous alerter :



- ▶ Il lui arrive souvent de se perdre, même sur des trajets familiers.
- ▶ Il s'arrête au feu vert ou à des moments inopportuns.
- ▶ Il ne semble pas prêter attention aux autres automobilistes, aux piétons, ou aux deux-roues.
- ▶ Il conduit extrêmement lentement, de manière indécise ou avec appréhension, notamment sur l'autoroute.
- ▶ Il ne respecte pas les distances de sécurité.
- ▶ Il ne remarque pas ou ne respecte pas les panneaux et feux de signalisation.

- ▶ Il omet les priorités ou bien réagit trop tardivement.
- ▶ Il oublie de mettre son clignotant avant de tourner ou de changer de file.
- ▶ Il conduit agressivement.
- ▶ Il ne contrôle pas l'angle mort avant de changer de file.
- ▶ Il actionne en même temps l'accélérateur et le frein, ou bien il se trompe de pédale.
- ▶ Il a du mal à effectuer simultanément plusieurs actions liées à la conduite.
- ▶ Les passagers se sentent mal à l'aise et refusent de monter dans sa voiture.
- ▶ Il provoque souvent de petits accidents ou les évite de peu.

Evaluation et décision finale

Le médecin traitant

Si les membres d'une famille craignent qu'un parent âgé ne soit plus capable de conduire en toute sécurité, leur premier réflexe doit être de consulter le médecin traitant de leur proche et lui faire part de leurs inquiétudes. Celui-ci prescrira peut-être des examens plus approfondis et fera, le cas échéant, une recommandation sur la capacité de la personne à continuer de conduire.

La famille

Les proches et les membres de la famille sont théoriquement les plus à même d'évaluer la capacité de conduire en toute sécurité d'une personne âgée. Mais ce n'est pas toujours le cas. Ils ont parfois tendance à sous estimer les lacunes de leur proche. Une trop grande confiance en l'être cher, la peur d'entrer en conflit avec lui, ou le déni de l'aggravation de sa maladie sont autant de raisons de ne pas vouloir reconnaître qu'il n'est plus capable de conduire prudemment.



Aborder le problème avec le proche concerné

Malgré toutes les précautions, il peut arriver un moment où votre proche ne sera plus en mesure de conduire en toute sécurité. C'est alors qu'il va falloir lui expliquer la nécessité de renoncer à la conduite. Il faudra trouver le bon moment et l'environnement adéquat, car cela aura une grande influence sur sa réaction.

Evoquez le problème avec calme et en faisant très attention à ne pas blesser son amour-propre. Soyez conscient de la très grande difficulté que représente la perte d'autonomie consécutive à ce renoncement.



Ne plus conduire signifie une réduction de l'indépendance et donc la perte supplémentaire d'une activité précieuse en raison de la vieillesse. Cette réduction de l'autonomie peut provoquer chez certaines personnes âgées une véritable dépression, qui à son tour aura des conséquences néfastes sur la santé physique.

Parlez avec délicatesse et empathie afin d'éviter de blesser l'amour-propre de votre proche.

Formulation de votre message

Evoquez vos préoccupations en partant de vos propres sentiments et inquiétudes. Essayez de dire « Je » à la place de « Tu », afin que votre proche ne se sente pas comme mis en accusation. Il est certainement plus délicat de faire part de vos inquiétudes à votre proche plutôt que de mettre en cause directement sa capacité à conduire. « Je me fais du souci pour ta sécurité quand tu es au volant » est plus facile à entendre que des critiques sur sa manière de conduire. Il comprend ainsi que c'est son intérêt qui est l'objet de votre préoccupation.

En lui disant « tu fais ceci..., comme cela... », il aura le sentiment que vous lui parlez autoritairement, comme si vous lui disiez « je sais mieux ce qui est bon pour toi », et comme si vous aviez déjà décidé à sa place. Utiliser des phrases dont vous êtes le sujet (« j'ai peur qu'il t'arrive quelque chose... ») démontrera davantage votre sollicitude à son égard et lui laissera l'espace nécessaire pour mûrir sa réflexion personnelle.

Mesures particulières pour les personnes atteintes de démence ou de la maladie d'Alzheimer

Dans certains cas, la personne âgée refuse de renoncer à conduire, et parfois même alors que son permis lui a été retiré. Les malades atteints de démence oublient tout simplement qu'ils n'ont plus le droit de conduire. Quand tout a été tenté pour lui expliquer, on peut essayer ce qui suit :

- ▶ Rappelez-lui, le cas échéant, l'avis de son médecin, ou la décision de la commission médicale primaire départementale qui a indiqué l'incompatibilité de son état avec la conduite automobile. La plupart des gens écoutent plus facilement le conseil d'un médecin que d'un membre de la famille.
- ▶ S'il ne vous écoute pas, demandez à un policier ou à un gendarme (à qui vous aurez fourni les informations) de confirmer vos propos.
- ▶ Cachez les clés du véhicule, ou bien gardez-les sur vous en permanence.
- ▶ Rendez la voiture inutilisable, en débranchant par exemple, la batterie, ou bien en installant une barre antivol sur le volant.
- ▶ Détournez l'attention de la personne, de manière à ce qu'elle oublie son envie de conduire.

► Garez la voiture de façon à ce qu'elle ne soit pas visible afin que la personne finisse par l'oublier complètement.

► Si vous-même ne l'utilisez pas, vendez la voiture.

Les personnes âgées doivent impérativement garder le contact avec leurs amis et participer à des activités sociales. Aidez-les à le faire.



Rester autonome sans conduire

Il est fondamental que les personnes âgées continuent de fréquenter leurs amis, de participer à des activités sociales et de rester autant que possible autonomes. Leur famille et leurs proches peuvent les y aider, en s'appuyant sur des services et aides proposées par la collectivité :

- ▮ Renseignez-vous sur les services de transport auprès des associations spécialisées dans l'aide à la personne. Les communautés religieuses (églises, synagogues, mosquées) abritent aussi parfois des associations d'entraide aux personnes âgées.



- ▮ Consultez la liste des services de transport pour personnes à mobilité réduite proposés par votre municipalité ou votre région.

- ▶ En agglomération, utilisez autant que possible les transports en commun. Les tarifs sont adaptés aux seniors et certaines communes proposent même des cartes de transport gratuites pour les plus de 65 ans.
- ▶ Renseignez-vous auprès du Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C) de votre secteur sur les solutions de transport personnalisé qui existent près de chez vous.
- ▶ Demandez à votre centre de sécurité sociale et/ou à votre mutuelle si vous pouvez bénéficier d'une prise en charge de vos frais de taxi et d'ambulance pour vous rendre chez votre médecin.
- ▶ Certaines associations et sociétés privées proposent des services de chauffeur qui aident à tous les déplacements, promenades, courses, etc. Dans certains cas, ces services peuvent bénéficier d'une prise en charge par l'Etat.
- ▶ Organisez des groupes de covoiturage avec des personnes qui peuvent conduire.
- ▶ Contactez les compagnies de taxi pour leur demander si elles offrent des tarifs préférentiels ou des services spécialisés pour les personnes âgées.



Faites-vous livrer

Il est très confortable, pratique et de moins en moins coûteux de se faire livrer les produits de première nécessité (et bien d'autres choses).

- ▶ Beaucoup de supermarchés, épiceries, hypermarchés proposent la livraison à domicile gratuite ou pour un forfait très raisonnable.
- ▶ Faites-vous livrer vos repas. Divers organismes prévoient la livraison à bas prix de repas chauds et équilibrés. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou des organismes de service à la personne. De nombreux restaurants proposent aussi la livraison à domicile.
- ▶ Faites-vous livrer les produits surgelés par les magasins spécialisés.
- ▶ De la même manière, toutes vos courses peuvent être commandées sur internet et livrées chez vous.
- ▶ De nombreux foyers et résidences pour personnes âgées proposent aux personnes non-résidentes la possibilité de prendre leur repas dans leur restaurant, à des prix souvent attractifs.
- ▶ Les vêtements ainsi que tout ce qui est utile à la vie quotidienne s'achètent aussi par correspondance et sont livrés par la Poste. Demandez à recevoir les catalogues de vente à distance pour effectuer vos achats.

Adresses numéros de téléphone et sites internet utiles

Il est possible de poursuivre une vie active et agréable sans conduire. Profitez de chaque occasion de rester mobile. De nombreux organismes et associations offrent une grande variété de services qui vous y aideront. Renseignez-vous auprès d'eux.

Voici quelques adresses et numéros de téléphone utiles. Pour des informations complémentaires et des contacts plus spécifiques (dans votre région ou votre département), n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Association PRÉVENTION ROUTIÈRE

Cette association, régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique, agit depuis 1949 pour la sécurité routière. Composée de délégations départementales, elle offre un large choix d'informations, de conseils et d'actions auprès des conducteurs de tous âges. Des stages destinés aux séniors sont régulièrement organisés dans les régions, afin de tester, informer et remettre à niveaux leur aptitude à la conduite.

Pour connaître les coordonnées de la délégation de votre département, rendez vous sur le site www.preventionroutiere.asso.fr ou contactez-nous, nous ferons la recherche pour vous.

DSCR (Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routière)

Tour Pascal B
Place des degrés
92055 LA DEFENSE CEDEX
Téléphone : 01 40 81 21 22

Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC)

Les CLIC sont des lieux d'accueil et d'information destinés aux personnes âgées et à leur entourage. Ils orientent, informent et aident les usagers de manière gratuite et confidentielle. Ils coordonnent également les actions des professionnels de santé.

Pour connaître les coordonnées du CLIC le plus proche de votre domicile, contactez-nous ou consultez la liste des clic sur le site www.clic-info.personnes-agees.gouv.fr/clic

La préfecture de votre département

vous fournira la liste des médecins agréés pour l'examen des conducteurs.

Automobile Club: association française des automobilistes

Plusieurs régions disposent d'une antenne.
Le siège se situe 5 avenue de la Paix – 67000 Strasbourg.

Vous pouvez obtenir les coordonnées détaillées sur le site www.automobileclub.org

De nombreuses associations et entreprises d'aide à la personne proposent des services qui contribuent à faciliter la vie des séniors qui ne peuvent plus conduire.



Ensemble, nous vaincrons la maladie d'Alzheimer



La Ligue Européenne Contre la Maladie d'Alzheimer (LECMA) est une association humanitaire, d'intérêt général, à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Fondée en avril 2005, elle s'est fixé pour missions le financement de programmes de recherche scientifique de qualité et l'information du public sur la maladie d'Alzheimer.

Les valeurs fondatrices de LECMA sont :

- ▶ La foi dans une recherche d'excellence, par sélection rigoureuse et éclairée de programmes de recherche financés dans des institutions publiques françaises.
- ▶ La coopération européenne pour optimiser l'efficacité de la recherche, tant au niveau de la sélection des programmes (par le biais du comité consultatif européen composé de chercheurs bénévoles français, allemands, hollandais et belges) que du développement des financements de projets coopératifs entre chercheurs européens.
- ▶ La mise à disposition, auprès du public d'une information fiable, précise et de qualité au sujet de la maladie d'Alzheimer, afin d'en briser les tabous, de soutenir les personnes touchées et leur entourage grâce à une documentation actualisée, et de créer une dynamique d'engagement à grande échelle autour de cette cause.

Merci de soutenir notre combat contre la maladie d'Alzheimer.



LECMA, 47 rue de Paradis
75010 Paris



01 42 46 50 86



www.maladiealzheimer.fr
info@maladiealzheimer.fr

BULLETIN DE SOUTIEN POUR LA RECHERCHE SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Oui ! je souhaite soutenir les actions de sensibilisation et les nouveaux programmes de recherche pour vaincre la maladie d'Alzheimer par un don de :

- 15 € 25 € 35 €
 50 € Autre montant : €

A compléter en lettres capitales

Mademoiselle Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Email :

J'établis un chèque à l'ordre de LECMA que je joins, avec ce bulletin complété, dans une enveloppe suffisamment affranchie à :

LECMA
47 rue de Paradis
75010 Paris

DEDUCTION FISCALE : en faisant un don à LECMA, vous soutenez la recherche contre la maladie d'Alzheimer, une cause d'intérêt général. C'est pourquoi vos dons sont fiscalement déductibles à concurrence de 66 %. Ainsi, un don de 50 € ne vous coûte réellement que 17 €.

Conformément à l'article 39 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don par nos services. En vous adressant au siège de LECMA vous pouvez demander leur rectification ou leur suppression ou vous opposer à ce qu'elles soient échangées ou cédées.

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient échangées ou cédées, merci de cocher cette case.



**Ensemble, nous vaincrons
la maladie d'Alzheimer**

*A retourner à L.E.C.M.A., accompagné de votre chèque,
dans une enveloppe suffisamment affranchie.*

Merci pour votre soutien !



Pour toute information

Appelez-nous au **01 42 46 50 86**

Ecrivez-nous à :

LECMA

47 rue de Paradis

75010 Paris

Envoyez-nous un courriel à **info@maladiealzheimer.fr**

Consultez notre site **www.maladiealzheimer.fr**